



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE Ville de Royat - Ouverture d'une ligne de trésorerie – CREDIT AGRICOLE

**Le Maire de Royat,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 5211-1, L 52112, L 2122-22 et L 2122-23,

**VU** la Délibération du Conseil municipal D2023-074 en date du 13/12/2023 donnant délégation à M. le Maire d'un certain nombre de compétences,

**VU** la délibération du Conseil municipal n° D2024-026 en date du 10/04/2024 portant approbation du budget primitif 2024,

**VU** la proposition du CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE, en date du 25/06/2024,

**CONSIDERANT** qu'il y a lieu de prévoir l'ouverture d'une ligne de trésorerie pour pallier les dépenses d'investissement de la ville de ROYAT et en attente de versement des recettes,

### DECIDE

**Article 1 :** Le CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE, sis 1 Avenue de la Libération à CLERMONT FERRAND 63045, est retenu pour l'ouverture d'une ligne de trésorerie, dans les conditions suivantes :

- Montant maximum : 500 000 €
- Taux d'intérêt : EURIBOR 3 mois
- Marge : 0,40 % - Taux d'intérêt plancher à 0.40 %.
- Commission d'engagement : 0,10% du montant soit 500 €
- Modalités de remboursement : Paiement trimestriel des intérêts à terme échu
- Durée du contrat : 12 mois

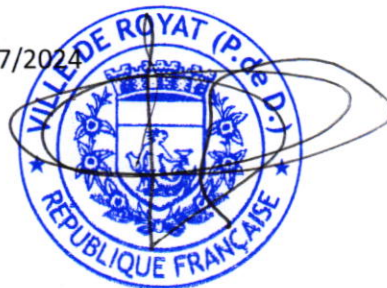
**Article 2 :** Les caractéristiques et le contrat sur les bases précitées sont annexés à la présente décision.

**Article 3 :** Ampliation de la présente décision à :

- Monsieur le Trésorier Principal Clermont Métropole
- CREDIT AGRICOLE CENTRE France
- M. le Directeur Général des Services pour exécution.

Fait à Royat, le 01/07/2024

**Le Maire,  
Marcel ALEDO**



Le Maire,


- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,  
- informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification, par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

COMMUNE ROYAT

Le 25/06/2024

<u>Personne à Contacter :</u>	MOSNIER-OULES CAROLE
<u>Téléphone :</u>	04.73.60.77.46
<u>Montant :</u>	500 000,00 €
<u>Durée :</u>	12 mois
<u>Taux de référence :</u>	Euribor 3 mois (Valeur J-2 jours ouvrés de la réalisation flooré à zéro)
<u>Marge :</u>	0,400% Au taux actuel de : 4,219% marge comprise (pour information Euribor 3 mois : 3,819%) Si la valeur de l'index est inférieure à zéro, cette valeur sera réputée égale à zéro. Le taux d'intérêt plancher est égal à 0,4 %
<u>Tirage / Remboursement :</u>	Possibilité de tirage ou de remboursement par mail : collectivites.publiques@ca-centrefrance.fr, du lundi au vendredi inclus – joindre la demande signée, tamponnée
<u>Montant minimum des tirages:</u>	Aucun
<u>Demande de fonds</u>	J (jours ouvrés) avant 12h00
<u>Remise des fonds</u>	J + 2 (jours ouvrés)
<u>Mode de versement</u>	Virement adressé à votre Trésorerie
<u>Mode de calcul des intérêts</u>	Nombre de jours exact / 365
<u>Paiement des intérêts</u>	Trimestriel à terme échu
<u>Mode de règlement des intérêts et du capital</u>	Prélèvement auprès de votre Trésorerie
<u>Commission d'engagement</u>	0,10% du montant choisi

Validité de l'offre 15/07/2024

Vise France  


Bon pour accord,  
le Maire  
N. ALEU  
